



# ACADÉMIE DE LYON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

**Département : RHONE**

**Référence : 1000561694**

**Discipline : L1000 - Histoire Géographie (L1000)**

**Fonction : ENS**

### Lieu d'exercice

Code RNE : 0690042W

Nom de l'établissement : Lycée général et technologique Colbert

Commune : LYON 8E ARRONDISSEMENT

Adresse : 20 rue LOUIS JOUVET 69372 LYON 8E ARRONDISSEMENT

Courriel : ce.0690042W@ac-lyon.fr

### Description générale du poste

Le/la professeur(e) d'Histoire-Géographie assure l'enseignement de l'Histoire, de la Géographie et de l'Enseignement moral et civique conformément aux programmes officiels de l'Éducation nationale.

Dans le cadre d'une section européenne ou internationale, il/elle dispense également une partie de son enseignement en langue anglaise (DNL), favorisant l'acquisition simultanée de compétences disciplinaires et linguistiques.

Il/elle contribue à la formation intellectuelle, culturelle et citoyenne des élèves, en développant leur esprit critique, leur compréhension des enjeux contemporains et leur ouverture internationale.

### Missions

## Missions pédagogiques générales

Concevoir et mettre en œuvre des séquences pédagogiques adaptées aux programmes officiels

Transmettre des savoirs historiques et géographiques structurés

Développer l'analyse critique des documents (textes, cartes, images, statistiques, etc.)

Évaluer les acquis des élèves et assurer un suivi individualisé

Préparer aux examens (DNB, Baccalauréat général ou technologique)

Intégrer les outils numériques dans les pratiques pédagogiques

## 2 Missions spécifiques à la DNL anglais

Dispenser tout ou partie du programme d'Histoire-Géographie en langue anglaise

Développer les compétences linguistiques des élèves dans un contexte disciplinaire

Travailler en collaboration avec les professeur(e)s d'anglais

Préparer les élèves à l'épreuve spécifique DNL du baccalauréat

Concevoir des supports pédagogiques bilingues

Mettre en œuvre des projets interdisciplinaires en lien avec l'ouverture internationale

Participer à des projets européens (Erasmus+, partenariats, échanges scolaires)

## 3 Missions institutionnelles et éducatives

Participer aux conseils de classe et réunions pédagogiques

Contribuer au projet d'établissement

Assurer la communication avec les familles

Participer aux sorties et voyages scolaires (notamment à dimension internationale)

Contribuer à la dynamique de section européenne

## Compétences requises

## Compétences disciplinaires

Maîtrise approfondie des contenus en Histoire et Géographie

Bonne connaissance des programmes officiels

Capacité à contextualiser les enjeux contemporains à l'échelle nationale et internationale

## Compétences linguistiques

Excellent niveau d'anglais (C1 minimum recommandé)

Capacité à enseigner des notions complexes en anglais

Maîtrise du vocabulaire spécifique à l'Histoire et à la Géographie

## Compétences pédagogiques

Capacité à différencier les apprentissages

Maîtrise des pédagogies actives

Capacité à enseigner en contexte bilingue

Évaluation adaptée aux compétences disciplinaires et linguistiques

## Compétences transversales

Travail en équipe

Capacité d'innovation pédagogique

Adaptabilité

Ouverture interculturelle

Sens de l'organisation

Aptitude à la conduite de projets

Avoir la certification DNL Anglais

## Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

()

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur Iprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédié Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil et/ou l'inspecteur en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

**Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.**

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.